



AIR CANADA

[Communiqués](#)

Air Canada commente le vote du syndicat des travailleurs et travailleuses de l'automobile

MONTREAL, le 28 janv. /CNW Telbec/ - Air Canada a été informée par la section locale 2002 du Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'automobile (TCA) que l'accord préliminaire conclu entre les parties le 14 janvier 2009 n'a pas été ratifié par ses membres.

Puisque, quoi qu'il adviene, la Convention collective actuelle demeure en vigueur jusqu'au 31 mai 2009, la Société attendra la fin des processus internes mis en oeuvre au sein des TCA.

Nous respectons les processus démocratiques des TCA, et il n'y a pas lieu de commenter les discussions internes du syndicat.

Les TCA représentent quelque 5 000 agents - Ventes et Service clientèle d'Air Canada. L'accord préliminaire prévoyait également un plan qui aurait permis aux employés de la Société actuellement en poste aux Centres Contact Aéroplan de passer au service d'Aéroplan ou de demeurer à Air Canada.

Pour plus de renseignements:

Renseignements: Isabelle Arthur (Montréal), (514) 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), (416) 263-5576; Angela Mah (Vancouver), (604) 270-5741; aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

